

Sécurisation du poste de travail

La sécurité d'un poste de travail se fait *a minima* à travers les 3 éléments suivants :

- Activation des mises à jour système automatique
 - Présence d'un antivirus avec signature mises à jour automatiquement
 - Présence d'un pare-feu activé

Si vous constatez la présence de virus ou de spyware sur votre ordinateur, ou que celui ci a un comportement anormal, merci de prévenir le service informatique.

From:

<https://docinfo.ias.u-psud.fr/> - **Informations, recommandations et conseils du service informatique de l'IAS**

Permanent link:

https://docinfo.ias.u-psud.fr/doku.php/ssi:poste_de_travail



Last update: **2014/03/17 13:45**